

Direction du bureau du sous-ministre  
et du secrétariat

PAR COURRIEL

Le 27 mai 2020

DEMANDEUR

N/Réf. : 202005-11

**Objet : Demande d'accès à l'information**

Madame,

Nous donnons suite à votre demande d'accès à l'information reçue le 7 mai 2020.

La recherche a permis de repérer l'information concernant votre demande qui vous est accessible. En effet, le secteur des Opérations régionales nous informe que dix loups ont été tués, entre le 1<sup>er</sup> avril 2019 et le 1<sup>er</sup> avril 2020 dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue pour protéger la population du caribou de Val-d'Or. Dans la région du Nord-du-Québec, aucun loup n'a été tué dans le cadre de projets gouvernementaux mis en œuvre pour protéger d'autres espèces. En ce qui concerne les autres régions, aucun loup n'a été abattu au cours de la période visée pour des projets gouvernementaux gérés à l'échelle régionale et mis en œuvre pour protéger d'autres espèces.

Nous vous indiquons que vous pouvez demander à la Commission d'accès à l'information de réviser cette décision. Vous trouverez en pièce jointe une note explicative concernant l'exercice de ce recours.

Veillez agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le responsable de l'accès à l'information,

ORIGINAL SIGNÉ PAR :

Démosthène Blasi

p. j. Avis de recours